

## Les wagons-poste.

Le service des nouveaux wagons-poste, construits par MM Malaine et compagnie, est en activité sur le chemin de fer de Rouen depuis le 15 courant. Ces wagons, exécutés sur les dessins fournis par la compagnie, ne sont rien moins que des bureaux ambulants dans lesquels le tri des lettres se fait pendant le parcours.

Chacun de ces bureaux est porté sur une plate-forme ; c'est un pavillon de 5 mètres de long sur 2 mètres 40 de large et 2 mètres 20 de haut ; un marche-pied, avec main courante, règne sur la longueur du pavillon ; les agents des postes pourront ainsi faire, sans danger, l'échange des dépêches sur le parcours. La décoration intérieure est en bois de chêne, avec fond de siège et rideaux verts ; ces deux couleurs forment un contraste simple, sévère et agréable, l'extérieur est couleur grenat, relevée d'ornements de fantaisie. Sur la frise, on lit en lettres d'or : *Administration des postes.*

Des châssis vitrés, donnant le jour à l'intérieur, sont artistement encadrés dans la partie supérieure. Une colonnette, en bronze doré, sépare chaque châssis. un fronton en bois sculpté, figuré, couronne délicatement le centre et masque les châssis en tabatières du pavillon, les cheminées des lampes et la cloche qui sert à régler la marche du convoi.

L'intérieur éclairé par quatre châssis vitrés, percés sur les parois du wagon, et six baies en tabatière ouvertes dans le plafond, forme deux parties distinctes : *bureau et avant-bureau.*

L'*avant-bureau* comprend le tiers de la totalité du wagon, et est meublé d'un coffre surmonté d'un casier dont l'usage sera déterminé par les besoins du service, d'un fauteuil pour le repos des employés et d'un tabouret pour le garçon ; c'est par là qu'on pénètre dans le bureau.

*Bureau.* — Il prend les deux tiers de la totalité du wagon. Son ameublement consiste en buffets servant de tables, lesquels sont surmontés de casiers dont deux se faisant face, et au fond un casier circulaire. Deux tables sont réservées, l'une au directeur pour faire les écritures, et l'autre pour le timbrage des lettres et tous les travaux ordinaires. Le tri se fera à l'autre table. Au fronton de la partie circulaire, est adapté un chronomètre, indispensable pour régler le temps de service.

Les deux compartiments seront éclairés par deux lampes à l'hydrogène liquide, et chauffés, en hiver, par un calorifère placé à l'extérieur d'une manière invisible; on en ressentira les effets sans en avoir les inconvénients.

On assure que des wagons semblables seront mis en service le 15 août sur les chemins de fer de Paris à Tours et de Paris à la frontière belge, et successivement, dans le courant de l'année 1846, sur les lignes de Rouen, du Havre, d'Orléans, de Vierzon et de Strasbourg à Mulhouse. Les chemins de fer sont destinés à amener une grande amélioration dans le service des postes, amélioration que l'administration des postes paraît disposée à seconder de tout son pouvoir; nous l'en félicitons. Nous nous permettons, cependant, une petite observation. Il nous semble qu'il eût été mieux de mettre moins de luxe à l'extérieur des wagons-poste; c'est une critique que nous avons entendue faire, et qui nous paraît fondée.